

PLAN D'ACTION 2022

	ORIENTATION 1 : CHANTIER SOCIAL
	OBJECTIF 1: PROPOSER UNE OFFRE DE LOISIRS ET DE SPORTS QUI RÉPOND AUX BESOINS
	ACTIONS
1	Préparer et déposer une demande de subvention pour un projet de piste de skate, de trottinette et de BMX.
2	Mettre en place une offre de sports nautiques et de location de vélos dans l'Anse-aux-Coques (Force 5).
3	Maximiser l'utilisation de la patinoire du secteur Luceville et maintenir celle du secteur de Sainte-Luce-sur-mer.
4	Prévoir un calendrier annuel des activités.
	OBJECTIF 2: ANIMER LE MILIEU DE VIE PAR LA CULTURE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
	ACTIONS
5	Implanter un café à la Salle Louis-Philippe-Ancil qui sera un lieu de rencontres multigénérationnelles.
6	Bonifier l'offre de loisirs et événements artistiques pour tous les âges.
7	Prévoir un calendrier annuel des activités.
8	Soutenir l'organisation d'événements rassembleurs.
9	Relancer le comité Les amis du patrimoine : Supporter l'organisme pour la mise en place d'un circuit patrimonial.

10	Trouver un nom à l'ancienne église de Luceville : «Espace culturel et communautaire» et trouver des commanditaires pour les salles.
11	Mise en valeur du site patrimonial du Moulin Banal.
	OBJECTIF 3 : RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DES LUÇOISES ET LUÇOIS
	ACTIONS
12	Bonifier le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents et citoyens corporatifs.
	OBJECTIF 4 : STIMULER L'IMPLICATION CITOYENNE ET BÉNÉVOLE
	ACTIONS
13	Encourager et reconnaître l'action bénévole.
14	Faire une politique sur l'utilisation des jetons de présence et appel de projets communautaires.
15	Mettre en place différents comités avec les citoyens : embellissement – sports et loisirs – arts et culture, ancienne église du secteur Luceville, sécurité routière.
	OBJECTIF 5 : ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION ET COMMUNIQUER EFFICACEMENT L'INFORMATION
	ACTIONS
16	Mettre en place des outils de communication facile d'utilisation pour les citoyens et visiteurs et qui mettent en valeur notre municipalité (refaire le site web et créer une liste de « courriels citoyens » afin d'automatiser des envois de la municipalité).
17	Le Coquesillon – 1 fois par mois par la poste.

18	Rediffuser des séances du conseil municipal (ZOOM).
19	Séances d'assemblée d'information et de consultations citoyennes.
20	Informier et sensibiliser les citoyens sur l'utilisation des fonds publics par la Municipalité en relation avec le budget annuel.
21	Élaborer une politique du déneigement et en informer la population.
22	Assemblée d'information avec la Sûreté du Québec sur la fermeture des routes lors des tempêtes.
OBJECTIF 6 : VEILLER À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)	
ACTIONS	
23	Poursuivre la mise en place de la politique "Municipalité amie des aînés" et supporter les projets qui en découlent.
ORIENTATION 2: CHANTIER ÉCONOMIQUE	
OBJECTIF 1: S'ASSURER QUE LES RÈGLEMENTS D'URBANISME FACILITENT LE DÉVELOPPEMENT' RÉSIDENTIEL COMMERCIAL ET TOURISTIQUE	
ACTIONS	
24	Mettre en place un projet pilote pour permettre aux propriétaires de terrain la mise en place de roulotte ou autre pour la saison estivale (installation temporaire), et ce, avec demande de permis à la municipalité obligatoire, tout en minimisant l'impact visuel.
25	Assurer l'information au conseil des demandes rejetées et des problématiques empêchant le développement et évaluer les possibilités de modifications des règlements et du zonage afin d'être facilitateur pour les promoteurs, dans le respect des citoyens.

	OBJECTIF 2: FAVORISER LA CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS DU MILIEU ET LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
	ACTIONS
26	Procéder à la réorganisation du poste d'agent(e) de développement et aux communications
27	Développer des initiatives mettant en valeur des producteurs et entreprises au niveau local (Politique d'achat local).
28	Mettre en place une table de concertation des organismes faisant la promotion de Sainte-Luce (Marché public, Tourisme Sainte-Luce, La Fabrique, Le Cercle de Fermières de Sainte-Luce, Association des marchands, etc.)
29	Élaborer les règlements généraux de la Corporation de développement de Sainte Luce et procéder à la nomination d'un conseil d'administration et mise en fonction de la corporation.
30	Travailler à l'implantation de nouveaux commerces et industries.
31	Cibler les possibilités d'achat de terrains pour du développement commercial et industriel.
32	Favoriser et promouvoir l'augmentation de l'offre de logement locatif (ex. : condos, appartements, coopérative d'habitation).
33	Prendre une orientation sur la vocation du terrain appartenant à la municipalité à l'intersection de la rue St-Alphonse et St-Pierre (42 rue St-Pierre Est : maison incendiée) et autres terrains vacants de même que le maintien et le développement des parcs.
	OBJECTIF 3 : AMÉLIORER LE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
	ACTIONS
34	Poursuivre le projet avec le MSP et le PISRMM concernant le plan d'intervention pour améliorer la circulation et la sécurité du secteur de l'Anse et de la route du fleuve.
35	Mettre en place une piste cyclable entre le secteur Luceville et le secteur Sainte-Luce-sur-mer.

36	Mettre en place des moyens de prévention afin d'améliorer la sécurité sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
	OBJECTIF 4 : EMBELLISSEMENT ET MEILLEUR AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE
	ACTIONS
37	Rajeunir et entretenir l'apparence des infrastructures municipales.
38	Mettre en valeur le quai de Sainte-Luce.
39	Poursuivre le plan d'embellissement des parcs et lieux municipaux.
40	Améliorer l'expérience de fréquentation de la promenade (ajout de musique sur le site, boutiques, café, etc.).
41	Maintenir ouvert à l'année une toilette publique dans le chalet principal du secteur de l'Anse.
	ORIENTATION 3: CHANTIER ENVIRONNEMENTAL
	OBJECTIF 1: DÉVELOPPER DES INITIATIVES INNOVANTES, EN COLLABORATION AVEC LES CITOYENS
	ACTIONS
42	Finaliser la politique et le plan d'action du comité environnement et le rendre public.
43	Maintenir notre participation à Mission 1000 tonnes.
44	Supporter la continuité du Jardin communautaire et du Parc fruitier.

OBJECTIF 2 : AGIR POSITIVEMENT SUR L'IMPLANTATION DE PROJETS D'HABITATION	
ACTIONS	
45	Analyser les sites potentiels pouvant accueillir un quartier résidentiel dans la municipalité.
46	Mettre en place une réglementation municipale et des actions concrètes pour favoriser et encourager la construction d'habitation.
OBJECTIF 3 : AGIR CONTRE L'ÉROSION DES BERGES ET LA PROPRETÉ DE LA PLAGE	
ACTIONS	
47	Évaluer, consulter et opérationnaliser le projet du MSP concernant le plan d'intervention pour améliorer la préservation des berges et la protection des maisons et des infrastructures municipales.
48	Prévoir des consultations citoyennes.
49	Procéder à la vente des maisons et terrains en favorisant et privilégiant leur maintien dans la Municipalité de Sainte-Luce.
OBJECTIF 4 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE VIABLE QUI RESPECTE L'ENVIRONNEMENT ET LES CITOYENS	
ACTIONS	
50	Planifier et mettre en place différents moyens d'autofinancement (ex. : stationnements, taxes de tourisme, etc.)
51	Assurer la propreté de la plage et l'entretien des infrastructures et améliorer celles-ci afin de répondre aux besoins du développement touristiques.
52	Cibler des axes de développement de l'Anse-aux-Coques (projet AECOM), faire des recherches de subventions en conséquence et procéder.
53	Assurer des activités favorisant la rétention des touristes (musique, spectacles, film, etc.)

54	Revoir le règlement concernant le stationnement pour les commerces dans l'Anse-aux-Coques.
55	Rapatrifier à la municipalité, l'activité estivale «Les Sculpturales» (assurer la tenue de l'évènement, recruter et mettre en place un comité pour l'organisation, assurer l'entretien et la pérennité des œuvres des sculpteurs).